

L'RNA JOIE

Feuillet d'info mensuel publié pour la communauté Ernageoise
édité sous le patronage de l'ASBL Ernage Animation

N° 188 du 07 novembre 1992



Editeur responsable : José JACOBS drève de Linoy, 6 - 5030 Ernage

Mise en page et impression : Roland VANHAUWAERT

Distribution : Eugène DEHOUX, Colette et Serge JORIS, Elisabeth LACROIX,

Robert NOEL, Marie-Christine SCHÜMMER, Roland THOMAS

Les insertions pour le prochain numéro doivent parvenir avant le 20 du mois.

Paraît le premier samedi du mois sauf au mois d'août.



Je t'offrirai la terre.

Je t'offrirai la terre, comme ça follement,
Sans raison apparente, tout simplement pour toi,
Je t'offrirai les prés, les bosquets et les bois.
Pour que tout t'appartienne, je t'offrirai les champs.

Et je t'offrirai l'eau d'où l'on tire la vie,
Les mers, les lacs, les sources et même l'océan.
Je t'offrirai la neige tant mon amour est grand.
Pour ne rien oublier, je t'offrirai la pluie.

Je t'offrirai de l'air d'une douceur exquise,
Mais aussi les tempêtes, les cyclones, l'ouragan
Je t'offrirai les nuages emportés par le vent.
Et, pour te caresser, je t'offrirai la brise.

Je t'offrirai le feu qui dévore mon âme
Et consume ma vie quand je suis loin de toi.
Et pour ne pas risquer que tu attrapes froid,
Je t'offrirai la braise, je t'offrirai la flamme.

Je t'offrirai le monde pour un jour de bonheur,
Les plus grands horizons et toute la nature,
Les étoiles du ciel pour unique parure.
Et, pour te réchauffer, je t'offrirai mon coeur.

Pierre DUMILAN.



JEU INTER-RUES : le mot d'un AUTRE capitaine

Bien que répondant au doux nom de MICHEL EVRARD, je voudrais préciser aux lecteurs de l'R NA JOIE que je suis le second arrivé à ERNAGE et porte donc le chiffre romain «II» derrière les lettres qui forment mon nom.

Tout en comprenant la réaction de mon malheureux congénère de la rue Jean

(ERNA +), j'ai entendu dire que certains de l'équipe des KAMIKAZES n'avaient pas apprécié le mot de mon éminent collègue.

Qu'ils se rassurent. J'ai eu personnellement la chance d'être bien accueilli dans la plupart de mes démarches et je profite pour remercier toute l'équipe et les nombreux supporters. Nous nous sommes vraiment bien amusés. Tant pis pour les autres. Merci encore à Serge et tous les animateurs.

Michel EVRARD II (dit l'autre)
(heureux capitaine des KAMIKAZES)



Les leçons d'un rallye.

Un proverbe bien connu dit qu'il faut se tourner sept fois la langue dans la bouche avant d'émettre un avis «sensé». Je dirais, en l'occurrence, qu'il faut lire la presse locale si l'on veut ne pas se creuser les méninges devant un avis équivoque. Je m'explique. Alors que tout le monde devait savoir que le rallye de Sombreffe avait lieu le dimanche 18 octobre et que la presse locale avait abondamment décrit l'itinéraire de la compétition sur lequel la circulation serait interdite, à l'entrée de la rue Augustin Romain à Ernage, l'avis attaché à la barrière qui barrait la route était une ordonnance de police de la commune de Chastre détaillant les artères de l'entité frappées par l'interdiction en question. Aucune ordonnance de l'autorité communale de Gembloux ne signalait la zone interdite à Ernage. Allez comprendre !

Qu'à cela ne tienne, les Ernageois qui ne lisent pas la presse furent rapidement informés de ce qui se passait, par le vrombissement infernal des moteurs et par le passage des gens du rallye en tout sens dans le village, à des vitesses qui défient l'imagination.

Le malheureux banc neuf qui, à l'entrée du Chemin Creux Capitaine Grudler, conviait les amoureux à de tendres confidences n'échappa pas, lui, à la témérité du pilote de la voiture qui en moins de temps qu'il n'en faut pour l'écrire, le réduisit à l'état de ferraille. Mais qui payera les frais ?

Franz LABARRE.



PARADIS DES ENFANTS

De la part du Comité et de la Présidente, nous remercions toutes les personnes qui nous ont fait la joie d'assister à notre premier souper, ainsi que tous les commerçants d'Ernage qui ont participé à notre tombola du panier garni.

Quant au résultat de cette tombola, ce sont deux enfants du comité qui ont gagné en toute honnêteté, Loïk et Virginie.

A tous ceux qui auraient des remarques à nous présenter, nous souhaiterions que celles-ci nous soient directement adressées et non de bouches à oreilles.

La Présidente, Alice BOLAIN

OPERATION 48 81 00

Grand merci aux Ernageois pour l'accueil généreux réservé aux jeunes vendeurs de «pins» de l'opération 48 81 00. Ils ont permis d'offrir exactement 26.900 Frs, faisant preuve d'un réel sens de la SOLIDARITE !

Francine LUXEN.



ASSOCIATION DES PARENTS DE L'ECOLE COMMUNALE D'ERNAGE

L'Association des Parents et les institutrices remercient les nombreux parents qui ont témoigné leur confiance envers l'école communale à l'occasion de la rentrée 1992.

Elles seront heureuses de vous rencontrer lors des activités organisées tout au long de l'année, dans l'ambiance familiale qui leur tient à coeur.

E. JACQMIN

Président

Les 10 et 11 octobre, les enfants de l'école primaire rencontraient aux Isnes les élèves des écoles rurales des environs et participaient aux épreuves intellectuelles et sportives organisées dans le cadre des Isnes aux enfants.

Très bien préparés par leurs institutrices et encouragés par une importante délégation de parents présents à leurs côtés tout le week-end, montrant ainsi leur intérêt pour cette sympathique manifestation, les enfants d'Ernage ont remporté une très brillante troisième place.

L'esprit d'équipe, l'enthousiasme entretenu par les vaillants supporters et un soupçon de chance parfois ont en effet permis à nos compétiteurs de se

distinguer dans toutes les disciplines sportives (football, net-volley, ping-pong, escalade, jeux d'adresse) ; les jokers conquis par les parents ont contribué à gonfler l'excellent score des intellectuels, tandis qu'en bouquet final, le groupe au grand complet interprétait sans fausse note (ce qui fut exceptionnel !) la très belle chanson de Bourvil «La tendresse», thème choisi par les organisateurs cette année.

Monique NOEL

UNE BIBLIOTHEQUE A ERNAGE ? Où ? ...

Local en face du bureau de poste, rue E. Delvaux (ancienne maison communale).

Quand ? ... Tous les mercredis de 18 h 30 à 19 h 30.

Combien ? 5 Frs de location par volume emprunté.

A bientôt.

Marie-Christine SCHUMMER.

Ernage Animation



asbl

A.S.B.L. ERNAGE ANIMATION vous informe au sujet de ...

Location de matériel auprès de la Communauté Française

Procédure conseillée au moins 6 semaines à l'avance

1. Introduisez une demande auprès de l'Administration Communale pour obtenir l'autorisation d'organiser votre événement (Mentionnez date heure et lieu).

2. Mettez-vous en contact avec l'administrateur de l'ASBL responsable du matériel JEAN MARIE DRAPIER afin de lui préciser vos besoins. Adresse et n° de téléphone de Jean Marie Drapier :

Rue Marius Dufrasne. Tél. : 081/612685

3. Le document de la location du matériel SNJ sera complété par Jean Marie Drapier et envoyé à la Communauté Française à Naninne dûment muni de la signature et du cachet de l'ASBL.

4. Lors du retour du document de location de Naninne nous signifiant l'accord, Jean Marie Drapier se mettra en contact avec le demandeur (responsable technique de votre groupement) pour lui remettre les papiers.

5. Si vous souhaitez que l'Administration Communale vous aide à enlever le matériel à Naninne, faites-en la demande par écrit auprès de l'Echevinat des Travaux, rue du Huit Mai, 13, 5030 Gembloux, Tél. : 081/6129651 ext.362.

6. Lors de l'enlèvement du matériel à Naninne, assurez-vous qu'il y ait toujours au moins deux personnes de votre groupement avec le document pour procéder au chargement.

En effet, l'Administration Communale met à notre disposition un véhicule avec son chauffeur et non du personnel pour manipuler le matériel. La même remarque vaut pour le retour du matériel.

La bonne observation de ces quelques conseils devrait vous permettre de bénéficier du matériel de la Communauté Française dans les meilleures conditions pour une parfaite organisation de votre activité.

Ernage Animation



ASBL ERNAGE ANIMATION

ACTIVITES DES GROUPEMENTS

DE L'A.S.B.L.

Période du 1 juillet 1992 au 30 juin 1993

01/07/1992	Voyage annuel	3 x 20
14/07/1992	Goûter mensuel	3 x 20
19/07/1992	Géants à Comines	Ernageants
04-07/08/1992	Stage Judo + Animation	Judo club
07/08/1992	Soirée cabaret	Judo club
10-28/08/1992	Plaine de vacances	Anim. Soc. cult.
11/08/1992	Goûter mensuel	3 x 20
22/08/1992	Géants à Ernage	Ernageants
23/08/1992	Animation messe St Barthélémy	Chorale
21-24/08/1992	Kermesse 1992	Ernage Rencontre
05/09/1992	Géants à Sauvenière	Ernageants
13/09/1992	Géants à Cortil Noirmont	Ernageants
13/09/1992	Grand Prix des Vétérans	Pelote Ernageoise
15/09/1992	Goûter mensuel	3 x 20
20/09/1992	Barbecue Ernageants	Ernageants
26/09/1992	Animation de 2 stations au St Guibert	Chorale
26-27/09/1992	Géants à l'exposition Chastre-Villeroux	Ernageants
03/10/1992	Défilé de mode	Joyeux Loupho
08/10/1992	Assemblée générale - Goûter	Vie Féminine
10/10/1992	Souper dansant	Paradis des Enf.
13/10/1992	Goûter mensuel	3 x 20

16/10/1992	Assemblée générale	Ernage Animation
23/10/1992	Bourse aux jouets	Ass.Par.Ec. Com.
24/10/1992	Soirée Nominettes	Ernage Rencontre
08/11/1992	Goûter ASBL des 3 x 20	Ernage Animation
XX/11/1992	Conférence débat (Parents efficaces)	Ass.Par.Ec.Mat.
17/11/1992	Goûter mensuel	3 x 20
21/11/1992	Souper aux moules	Judo Club
28/11/1992	Tournée de St Nicolas	Paradis des Enf.
29/11/1992	Fête de St Nicolas	Paradis des Enf.
04/12/1992	Souper St Nicolas	Ass.Pr.Ec.Com.
05-06/12/1992	Géants à Epinal	Ernageants
21/12/1992	Journée Judo animation/Goûter de Noël	Judo Club
22/12/1992	Goûter mensuel	3 x 20
22/12/1992	Distribution de cougnous	Vie Féminine
23 ou 24/12/1992	Tournée du village	Joyeux Louphoq.
31/12/1992	Réveillon	Judo Club
31/12/1992	Brochure «La vie à Ernage»	Ernage Accueil
12/01/1993	Goûter mensuel	3 x 20
16/02/1993	Goûter mensuel	3 x 20
19/02/1993	MARDI GRAS Souper aux crêpes	Ass.Par.Ec. Com.
28/02/1993	Carnaval des Minis	Paradis de Enf.
XX/03/1993	Soirée PHOTAM	PHOTAM
XX/03/1993	Tournoi de tennis de table	Ernage Animation
16/03/1993	Goûter mensuel	3 x 20
07/04/1993	Géants à Châtelet	Ernageants
11-12/04/1993	Stage du judo	Judo Club
13/04/1993	Goûter mensuel	3 x 20
16/04/1993	Souper Judo Club	Judo Club
XX/04/1993	Après-midi récréative	Paradis des Enf.
11/05/1993	Goûter mensuel	3 x 20
XX/05/1993	Marche/jogging	Judo Club
XX/05/1993	Géants à Dinant	Ernageants
XX/06/1993	Grand Prix des Vétérans	Pelote Ernageoise
15/06/1993	Goûter mensuel	3 x 20
30/06/1993	Voyage annuel	3 x 20

ACTIVITES PONCTUELLES DES GROUPEMENTS :

Chaque lundi et jeudi, cours de judo	Judo Club
Réunions ponctuelles de photographie	PHOTAM
Aménagements divers du patrimoine	Com. Scol. Parois
Chaque mardi à 20 H répétition	Chorale
Animation hebdomadaire des offices religieux	Chorale
Activités hebdomadaires de peinture, dessin, techniques artistiques diverses	At. d'Art des Enf.
Publications mensuelles R.NA.JOIE	R.NA.JOIE
Ouverture de la bibliothèque chaque mercredi	Epilogue
Visite des nouveaux arrivants	Ernage Accueil
Réunions mensuelles	Vie Féminine
Participation au programme de l'ABSSA	Rapid Ernageois
Chaque mercredi, activités de : - Psycho-motricité pour les jeunes	
- Gymnastique pour les adultes	Ernagym
Participations aux compétitions selon le calendrier défini par la Fédération	Judo Club

ACTIVITES DONT LES DATES RESTENT A DEFINIR

XX/XX/XXXX	Réunions d'informations	Ass. Par. Ec. Mat.
XX/XX/XXXX	Fancy Fair	2 Assoc. Parents
XX/XX/XXXX	Marche parrainée	2 Assoc. Parents
XX/XX/XXXX	Journée «Portes Ouvertes»	Epilogue
XX/XX/XXXX	Prêt global des livres avec les écoles	Epilogue
XX/XX/XXXX	Apéritif aux nouveaux arrivants à Ernage	Ernage Accueil
XX/XX/XXXX	Amicale Santé «Le Rire»	Vie Féminine
XX/XX/XXXX	Conférence-débat sur le SIDA ou la drogue	Joyeux Louph.
XX/XX/XXXX	Soirée cinéma court métrage par les jeunes	Joyeux Louph.
XX/XX/XXXX	Défilé de mode	Joyeux Louph.
XX/XX/XXXX	6 Heures de Caddies	Joyeux Louph.
XX/XX/XXXX	Souper Spaghettis	Joyeux Louph.

LES JOYEUX LOUPHOQUES



En tant que Président des Joyeux Louphoques, je tiens à remercier les membres de l'ASBL ERNAGE ANIMATION qui ont participé, de manières diverses mais efficaces, au succes du défilé de mode du 3 octobre 1992, en la salle La Concorde.

Un merci tout particulier aux jeunes qui ont travaillé tout au long de cette soirée. Mais je ne voudrais pas oublier ceux qui y ont travaillé depuis des mois. Ces derniers, je ne les citerai pas non plus, mais ils se reconnaîtront. Ils ont toute mon estime.

Frédéric DETIENNE.

P.S. Je tiens à votre disposition tous les renseignements concernant le «Cercle Equestre de la Croisée».

INTER GEMBOUX-WAVRE Section ERNAGE



Nous avons le plaisir de vous inviter à notre

Inter Gembloux-Wavre
section Ernage

SOUPER AUX MOULES

Le SAMEDI 21 NOVEMBRE 1992 à la Salle LA CONCORDE à ERNAGE
à partir de 19 h 30.

Ce souper est organisé dans le but de financer un camp Judo- animation en juillet 1993 pour les enfants judokas ou non âgés de 9 ans et plus. Nous comptons donc sur votre présence

MENU à 450 Frs

Moules marinières - frites

Moules à l'estragon - frites

Moules à l'ail - frites

Moules à la bordelaise - frites

Blanquette de veau à l'ancienne - frites

Fromage ou tartelette aux fruits frais

MENU ENFANT à 250 Frs

Blanquette de veau à l'ancienne - frites - Glace

**BULLETIN DE PARTICIPATION A REMETTRE
POUR LE 17 NOVEMBRE**

Nom : Prénom :

Adresse :

Nombre de participants :

..... x moules marinières

..... x à l'ail

..... x blanquette de veau à l'ancienne

..... x tartelette aux fruits

..... x moules à l'estragon

..... x moules à la bordelaise

..... x fromage

..... x menu enfant

Je paie par caisse - chèque - virement (732-6231321-92)

la somme de à savoir x 450 Frs et x 250 Frs.



**FEDERATION CHRETIENNE
DE NAMUR**

Section n° 30 «LES OUVRIERS REUNIS A ERNAGE»

Permanence : Rue Omer Piérard 124

les 1er et 3ème mardis (non fériés) du mois de 16 à 19 heures.

RECOLTE DE LUNETTES.... en soutien à l'Oeuvre Nationale des Aveugles et au Père Meyer.

Si vous avez de vieilles lunettes entières ordinaires ou solaires, des montures, des étuis... en bon état, vous pouvez les déposer chez moi, je les ferai parvenir aux responsables de la récolte, qui eux les destinent aux populations du tiers monde qui ne peuvent s'en offrir.

Merci pour elles !

**NOUVEL AVANTAGE DE L'ASSURANCE COMPLEMENTAIRE
EN CAS D'HOSPITALISATION.**

Vous avez probablement pris connaissance de ce nouvel avantage par le biais du journal mutuelliste «EN MARCHÉ» ou, si vous avez dû être hospitalisé, une information relative à cet avantage vous a été transmise par la Mutualité Chrétienne de NAMUR.

Ci-après, les principaux points du règlement :

1) Avantage

A partir du 1.7.92, tout membre hospitalisé - titulaire ou personne à charge

- pourra prétendre à une intervention de 40 % dans les frais réellement exposés, facturés au tarif de la chambre commune et supérieurs à 500 F. par journée d'hospitalisation.

Cette intervention est limitée à 100.000 F. par année civile et par personne.

2) Conditions particulières pour prétendre à cette intervention

- Etre en ordre de cotisations.
- Le séjour en milieu hospitalier, avec intervention de l'Assurance Maladie-Invalidité doit comporter au-moins 2 jours consécutifs.
- Les frais de confort (frigo, TV, tél., ...) ainsi que les frais de supplément de chambre et d'honoraires, notamment pour séjours en chambre particulière, ne sont pas pris en considération.
- Aucune intervention n'est prévue pour les séjours en convalescence, en thermalisme, en maison de repos, en maisons de repos et de soins, en clinique neuropsychiatrique ou psychiatrique (Institut Saint-Martin à Dave, Clinique du Beau Vallon à Saint-Servais,).

En ce qui concerne l'hospitalisation en chambre particulière, entrent notamment en ligne de compte, la quote-part personnelle, les médicaments, le forfait pour les médicaments, les suppléments pour prothèse et matériel de synthèse, les tickets modérateurs pour kinésithérapie,, mais pas les suppléments de chambre et d'honoraires.

Si vos frais personnels, facturés au tarif de la chambre commune, sont supérieurs à 500 F. par journée d'hospitalisation (minimum 2 jours), il y a lieu de me remettre une copie de la facture que vous avez reçue de l'établissement hospitalier.

Je reste évidemment à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Eugène DEHOUX.

d'ASNATGIA au village d'ERNAGE

Par l'abbé Joseph TOUSSAINT
(suite)

Chapitre deuxième

L'HISTOIRE

A. LA PREHISTOIRE ET L'ANTIQUITE

Les temps préhistoriques

On a découvert dans des champs d'Ernage un fragment de hache polie et une pointe de flèche en silex. Il n'est donc pas impossible que sur l'emplacement de l'actuel village se soit trouvée une piste parcourue par des gens du Néolithique. La forêt couvrirait alors le territoire : une preuve en est fournie par les noms mêmes d'Ernage et surtout de Sart-Ernage. Or, les premiers hommes occupant la région gembloutoise et ses environs avaient besoin d'immenses étendues de chasse autour, notamment, de leur centre de Beuzet et de leur grotte de Spy.

L'époque gallo-romaine

On ne pourra jamais assez souligner l'importance stratégique, économique et culturelle de la grande chaussée romaine, reliant la mer au Rhin, par Boulogne, Bavay, Tongres, Maastricht et Cologne. Due au général Agrippa (63-12 avant J.-Ch.), elle reprenait partiellement au moins, en l'élargissant et en l'améliorant considérablement, une ancienne piste gauloise. On l'appelle parfois, mais erronément, la chaussée Brunehaut. En effet, cette reine d'Austrasie des VI-VII^s. ne fut pour rien dans sa restauration médiévale.

Grâce à cette voie incomparable et à ses nombreuses bifurcations (dont l'une, passant par Baudecet, reliait Namur à Rumst), les Ernageois purent se déplacer facilement. Ils bénéficièrent de l'apport de produits étrangers. Ils connurent les grands événements internationaux et les courants d'idées. Ils furent évangélisés.

Mais ils ne retirèrent pas que des avantages de la chaussée romaine. A cause d'elle, ils subirent au cours des siècles de très nombreux va-et-vient de troupes, avec tous les méfaits que cette circulation comprenait.

*

Bien qu'Ernage s'élève en bordure de cette ancienne artère, on n'y a pas encore mis au jour, pas plus qu'à Gembloux d'ailleurs, des vestiges de villas, analogues à celles de Penteville, à Grand-Manil, et d'Arlansart, à Sauvenière.

Cependant, des photos aériennes, prises à l'aide d'un filtre aux rayons infrarouges, ont montré la présence de deux sites circulaires. Aurait-on ainsi décelé la trace de tumuli ? Des fouilles pratiquées à ces endroits pourraient seules confirmer ou non cette hypothèse.

D'autre part, de la monnaie romaine a été trouvée dans un jardin.

Ajoutons ici une considération concernant la «grosse pierre» d'Ernage, située aux confins du Brabant et du Namurois.

Il existe à Thorembais-Saint-Trond, en bordure du chemin de Malèves (à la rencontre des deux Thorembais et de Perwez), une mégalithe en grès landenien supérieur, de 1 m 35 de hauteur (dont émergent seulement de la terre 75 cm) et présentant une largeur variant de 40 à 50 cm. Ce menhir, peut-être pierre de sacrifice aux temps préhistoriques, a servi de pilori au cours de la période moderne : en 1666, une sorcière y aurait été attachée avant d'être brûlée vive.

D'autre part, à la limite d'Orp-le-Grand et de Pellaines, un pont est jeté sur le Ruisseau de la Bacquelaine, un affluent de la Petite-Cette.

Enfin, une «longue pierre» subsiste à Racour, dans le canton de Landen (province de Liège).

Or, ces quatre vestiges d'un lointain passé se présentent en ligne droite (azimuth 50°). Seraient-ils des jalons de l'antique itinéraire sacré menant au «mont de Mars», situé à proximité de Racour ?

B. LE MOYEN AGE

La villa d'Ernage

La première mention d'Ernage se rencontre dans la charte que le futur empereur Otton 1er, alors encore uniquement roi des Germains, octroya le 20 septembre 946 à l'abbaye bénédictine de Gembloux. Il y est stipulé que dans la villa d'Ernage, le chevalier Wichbertus (le futur saint Guibert) a donné à ce monastère tout ce qu'il possédait à titre personnel, sauf un demi-manse qu'il a accordé à sa soeur (Reynulde). S'ajoutaient à ce don les propriétés de Robert d'Anger, de Fulcond, d'Emmon et d'Héricinde.

*

A proprement parler, la villa est une grande exploitation agricole. La plupart de celles que nous rencontrons dans nos régions au Xe s. remontent selon toute vraisemblance à l'époque romaine. Tout près d'Ernage d'ailleurs, comme nous l'avons dit, s'élevaient au temps des césars deux villas dont l'existence est garantie par les textes ou par les fouilles archéologiques : Penteville (à Grand-Manil) et Arlansart (à Sauvenière). La proximité de la grande chaussée romaine explique sans peine la présence de ces fermes dans le terrain limoneux, particulièrement fertile, de la Hesbaye.

La villa était d'une étendue variable. Généralement elle atteignait les cinquante ha. Elle était composée de deux parties bien distinctes. La première était le domaine réservé au propriétaire. Elle contenait sa maison, ses granges, ses écuries et ses étables, les terres qu'il exploitait à l'aide de ses serfs domestiques, placés sous le commandement d'un intendant (le villicus). On l'appelait le manse seigneurial. L'autre partie était composée de manses serviles, comprenant en principe une étendue de terres qu'une famille parvenait à exploiter et dont le produit devait suffire à sa subsistance. Les colons logeaient dans des masures : d'où le nom de masuirs que l'on rencontre plus tard dans les textes à leur sujet. Ils dépendaient totalement du seigneur. Outre des redevances en nature, ils devaient lui fournir des prestations plus ou moins abondantes. C'est ainsi qu'au moment de la moisson, ils travaillaient dans les champs du manse dominical, avant de s'occuper de leur propre récolte.

La villa comportait, en outre, des pâtures et des bois. Leur usage par les colons était réglementé par la coutume.

*

Saint Guibert (Wicbertus en latin) était un chevalier lotharingien. Il naquit, peut-être à Gembloux, vers 892. Suivant les mœurs du temps, il commença par servir sous les armes. Il fréquenta la cour d'Otton Ier. En 922, il aurait, semble-t-il, renoncé à la milice séculière pour mener une vie d'ermite sur ses terres. Vers 940, il fonda à Gembloux, dans sa villa, un couvent bénédictin, qu'il plaça sous le patronage de saint Pierre. A cet effet, il fit appel à un ami, l'ancien chanoine Erluin, devenu moine à Gorze en Lorraine, où la vie régulière fleurissait depuis la réforme de ce monastère en décembre 933. Erluin se fit accompagner à Gembloux par quelques-uns de ses confrères. Saint Guibert le préposa à l'abbaye nouvellement fondée par lui. Ayant lui-même revêtu l'habit des disciples de saint Benoît, il se retira à Gorze, où il mourut le 23 mai 962.

*

Des précisions concernant la villa d'Ernage nous manquent, tant pour sa situation et son importance que pour sa population.

On peut pourtant penser légitimement qu'elle occupait l'emplacement du centre actuel du village. En tout cas, la première ferme mentionnée dans les textes est celle du Vaulx. Elle était bâtie à proximité de Cortil. Elle existait encore au dix-huitième siècle, mais elle a disparu de nos jours. Son nom est évoqué par celui de la «Campagne Delvaux». Quant à Sart-Ernage, il a dû apparaître plus tard : l'époque des grands défrichements, qu'indique la première partie de son nom, se place surtout aux XIIe et XIIIe siècles.

Le fait que la villa primitive d'Ernage ait été partagée entre un certain nombre de propriétaires semble montrer que sa superficie dépassait la moyenne. On peut le supposer aussi en considérant que saint Guibert avait fait cadeau à sa soeur Reynulde d'un demi-manse. Il ne pouvait pas décemment lui donner un domaine trop restreint.

Enfin, pour évaluer le chiffre de la population d'Ernage au milieu du Xe s, considérons la villa de Soye. Cette exploitation agricole, située sur le Jodion (un affluent de la rive gauche de la Sambre), comprenait en 964 quarante-deux serfs corvéables à merci. De toute manière, les colons d'une villa à l'époque du fondateur de l'abbaye de Gembloux ne pouvaient pas être nombreux, car alors nos régions étaient fort peu peuplées.

*

Mais avant de s'éloigner définitivement du couvent qu'il avait fondé, saint Guibert avait tenu à régler juridiquement son existence et à lui assurer la protection royale. A cet effet, il s'était adressé au roi des Germains, Otton

1er (936-972), de qui la Lotharingie dépendait. Il en obtint une charte, datée de Liège, le 20 septembre 946.

Suivant l'usage diplomatique alors en vigueur, ce document retraçait les péripéties de la fondation de l'abbaye de Gembloux. Il confirmait à cette institution religieuse la possession de toutes ses propriétés. Il accordait à ses membres de nombreux privilèges.

Nous ne possédons que des copies de cette charte. La première en date est d'ailleurs de choix. Elle émane de l'illustre moine Sigebert. Cet historien, le plus grand du moyen âge, l'a transcrite vers 1070 dans son ouvrage intitulé *Gesta Abbatum Gemblacensium* («Actes des abbés de Gembloux»), dont le manuscrit original est conservé dans la Bibliothèque du Sénat à Leipzig. Tel qu'il nous est présenté, le texte du diplôme de 946 a été manifestement altéré dans un sens fort favorable aux bénédictins gembloutois. Mais sa teneur concernant la villa d'Ernage ne donne lieu à aucune suspicion.

Les biens-fonds dont le monastère gembloutois avait été doté par saint Guibert sur ses biens propres et surtout sur ceux que lui avait donnés à cet effet son aïeule Gisèle si situaient grosso modo dans quatre régions : Gembloux et son voisinage, le Gâtinais français, la Meuse limbourgeoise, la contrée rhénane au sud-est de Mayence. Dans le pays de Gembloux s'étendaient les villas de Gembloux, de Bouffloux (à proximité de la route de Gembloux à Penteville), d'Ernage, de Sauvenière, la moitié des villas de Walhain et de Cortil, ainsi qu'un manse à Villers. Pour ce que concerne ce dernier domaine, sa localisation donne lieu à des divergences de vue suivant les auteurs.

S'agit-il de Falnuée à Mazy, appelée dans les textes médiévaux Villers-sur-Orneau ? ou de Héவில் ? Qui le dira avec certitude ?

L'abbaye de Gembloux s'empessa de se défaire des propriétés trop éloignées de son centre. Elle chercha à en acquérir dans son voisinage, plus particulièrement dans la hesbaye brabançonne ou liégeoise.

(a suivre)